



## AFIDES

Association Francophone  
Internationale des Directeurs  
d'Établissements Scolaires

# Le Chef d'Établissement scolaire

*Bulletin de liaison d'AFIDES – Section Communauté Française Wallonie – Bruxelles*  
Éditeur responsable : Jean-Paul Platevoet – 10 Chauny 7520 Templeuve

**N° 69 de septembre 2008**

### Edito

*Étalée sous le soleil  
La mer est comme une agnelle  
Ces derniers jours d'août la font plus belle  
Que la Belle au Bois- sommeil*

*Sa chanson est si douce  
Qu'elle endort tous mes soucis  
Et je me sens l'âme d'un mousse  
Et voudrais partir aussi...*

(extrait du « Cœur à vivre ». M Nolan)

*Partir ou repartir vers une nouvelle  
année scolaire.*

*L'école ouvre à nouveau ses portes.*

*Laissons encore flotter dans un coin  
endormi les soucis de la rentrée et ne  
retenons qu'en ce 1<sup>er</sup> septembre, le  
retour des enfants, des élèves, des  
éducateurs et des professeurs.  
Accueillons leur sourire, leur  
enthousiasme, leur joie de vivre et leur  
professionnalisme.*

*Et prenons du temps pour un départ  
serein, constructif et confiant.*

*Bonne rentrée à tous et à toutes.*

Jacqueline DUBOIS  
Présidente

### A vos agendas...



## Salon de l'éducation à NAMUR (Palais des expositions)

En collaboration avec nos amis de  
l'A.I.D.E. :

Cocktail apéritif - rencontres

15 heures : Conférence – débat  
« la formation des futurs directeurs,  
un gage de professionnalisme.  
Coup d'œil sur l'Europe. »

**Nous vous y attendons  
nombreux...**



## LE D.A.S. bruxellois

### première partie

On entend souvent redoublement, échec, décrochage scolaire.

On ne parle pas de l'accrochage scolaire, de tout ce qui est mis en place pour aider nos jeunes à garder le cap.

Voici un projet réalisé par le Dispositif d'Accrochage Scolaire Bruxellois

- ❖ Présentation du projet lors d'un colloque
- ❖ Projets réalisés dans des écoles fondamentales et secondaires de la région de Bruxelles - capitale

### COLLOQUE DU 16 MARS 2007

La réalité du décrochage scolaire remonte au début de l'histoire des écoles mais ce concept ne fit son apparition que fin des années 70. En ce qui nous concerne ce sujet se trouve au cœur des préoccupations éducatives depuis les années 90, suite aux émeutes à Saint-Gilles et Forest.

Le décrochage scolaire est une réalité qu'on ne peut nier, ni dissimuler.

Les conséquences sont graves et ce tant dans la vie des jeunes que sur le plan social et économique.

N'attendez pas de moi, ce matin, que je vous donne une définition académique et figée sur le décrochage scolaire.

Pour ma part, je préfère partir de la réalité du terrain et dès lors de m'interroger sur l'origine de la présence des jeunes en rue, même s'il y en a qui ont des difficultés à se lever le matin.

La question qui se pose dès lors est : pourquoi se trouvent-ils en rue plutôt qu'à l'école ?

C'est en partant de ce constat que la Région de Bruxelles-Capitale a mis en place un Dispositif d'Accrochage Scolaire pour maintenir ou faire revenir les jeunes à l'école.

On sait que les 1ères et 2èmes secondaire n'ont normalement pas la possibilité de quitter l'établissement scolaire entre l'heure du midi. Pourtant, d'après le constat des zones de police à Bruxelles, le plus gros problème se pose pour les jeunes de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> secondaires. Même si un décrochage scolaire se constate parfois en fin du cycle primaire.

L'essentiel de la problématique des jeunes dans la rue, doit être résolu par une approche globale, intégrée, dont le volet répressif, reconnu comme nécessaire, vient en appui d'une philosophie positive et préventive.

On sait, par ailleurs, que les Bourgmestres sont chargés de veiller à l'application de la législation en matière d'obligation scolaire. C'est sur base de ce double constat que la Région de Bruxelles-Capitale a jugé nécessaire d'apporter son soutien et de coordonner les actions menées dans l'ensemble des dix-neuf communes.

L'objectif est de soutenir les efforts des acteurs de terrain afin d'améliorer, en concertation avec eux, la sécurité dans la Région dans une optique d'actions intégrées.

Afin d'éviter de devoir créer une nouvelle structure au niveau de la Région bruxelloise et tenant compte du fait que le Dispositif fonctionne au niveau communal, il a été convenu de le localiser dans

une commune pour garder la philosophie d'approche de terrain, son hébergement pouvant se faire en dehors de l'administration régionale.

Sur base de ces considérations, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a décidé en mars 2000 de mettre sur pied une cellule DAS au niveau de la région. A l'inverse de ce qui se passait au niveau fédéral, le DAS bruxellois fonctionne au bénéfice de toutes les communes qui composent la région.

Je reprends ici les axes du plan d'action du DAS bruxellois :

- Le dispositif est chargé de sensibiliser les diverses autorités, institutions et associations pouvant contribuer à la lutte contre l'absentéisme scolaire, et de soutenir, coordonner et accompagner les différentes actions en la matière.
- Ayant identifié les partenaires institutionnels et associatifs concernés par la lutte contre le décrochage scolaire sur les dix-neuf communes de la Région bruxelloise, le DAS organise des rencontres avec tous ces partenaires afin de les sensibiliser à la problématique et d'évaluer les missions et axes de travail de chacun en vue de préciser leurs priorités en la matière.

Dans ce cadre, des rencontres avec les Bourgmestres et les Echevins de l'enseignement des communes et directions des établissements scolaires sont également organisées.

- Il est chargé de développer des actions comme assurer l'interface entre les actions gouvernementales et les acteurs de terrain, de soutenir ou initier les concertations communales relatives à la problématique de l'absentéisme scolaire dans toutes ses dimensions et d'en assurer l'animation.
- La mise en place de toute forme de concertation et de synergies entre les différents médiateurs scolaires bruxellois concernés par cette problématique.

- La poursuite de la collaboration avec le Parquet de Bruxelles - section famille.

Une collaboration axée sur la prévention du décrochage scolaire existe entre la section famille et la coordination du DAS. De part et d'autre, le souhait de poursuivre ce travail dans la même optique est réel.

Nous avons affaire à différents types d'absentéisme, comme les jeunes qui, soumis à l'obligation scolaire, ne sont inscrits dans aucune école, ou des jeunes qui, bien que régulièrement inscrits dans une école, fréquentent irrégulièrement les cours. Mais il ne faut pas oublier les jeunes qui font preuve de « présentéisme » c'est-à-dire qui se présentent à l'école mais sans projet scolaire particulier, motivés par la logique de soumission à l'obligation scolaire ou par une logique de retarder leur entrée dans la vie active.

Plusieurs facteurs d'ordre personnel peuvent amener un jeune à décrocher. La démotivation est probablement un facteur déterminant dans la décision du jeune d'abandonner ses études. En effet, l'étudiant démotivé faisant face à plusieurs échecs scolaires, en vient à percevoir le marché du travail comme la solution à ses difficultés. D'autres facteurs personnels peuvent aussi expliquer le décrochage scolaire. Par exemple, la faible estime de soi, les difficultés interpersonnelles, le besoin de liberté, d'aventure et de changement de même que l'abus de drogues et d'alcool peuvent tous être des motifs de l'abandon des études. Chez les filles, il arrive que la grossesse soit la cause du décrochage.

Il n'y a pas lieu de chercher les coupables mais de questionner plutôt le phénomène du décrochage comme un phénomène de société. Les décrocheurs ne sont pas des paresseux. Il faut se questionner sur le système scolaire actuel qui ne répond peut-être pas aux besoins des jeunes.

Même s'il ne faut surtout pas faire l'amalgame systématique entre « brousseur » et délinquant, il est incontestable que les jeunes « en rue » dérangent, font peur, inquiètent. Les projets d'accrochage scolaire trouvent tout leur sens dans le processus de la lutte contre le sentiment d'insécurité.

Les absences scolaires peuvent avoir de graves conséquences sur les capacités d'apprentissage et sur le développement social du jeune. En effet, la scolarisation est la première expérience de socialisation à laquelle est confronté l'enfant. Les faits d'absentéisme sont bien souvent perçus comme des étapes annonciatrices d'autres exclusions : sociale, professionnelle...

Un projet d'accrochage scolaire ne peut pas être élaboré de manière théorique et standardisée, il doit prendre en compte les spécificités des écoles visées, le milieu dans lequel l'enfant évolue, les suggestions et souhaits de chaque acteur de l'éducation de l'enfant.

La philosophie générale est d'associer les 19 communes de la région à un accrochage scolaire plus attrayant davantage qu'à une lutte contre le décrochage scolaire.

Les situations de décrochage lourd et d'échecs répétés ne surgissent pas ou rarement de but en blanc. Elles sont l'aboutissement malheureux de longs processus scolaires ou familiaux dont les origines remontent la plupart du temps aux premiers pas dans la scolarité obligatoire. S'attaquer à la problématique quand les jeunes sont déjà en situation d'exclusion ne suffit donc pas. On préconise dès lors des actions précoces.

Les actions entreprises par le DAS font l'objet d'évaluations systématiques.

Il ressort de ces évaluations que, par rapport aux objectifs annoncés :

- les ateliers de remédiation dans le secondaire augmentent le taux de réussite scolaire et diminuent fortement l'absentéisme ;
- les projets en langue de l'enseignement viennent compléter utilement les cours scolaires insuffisants ;
- la qualité relationnelle et de confiance entre les enseignants et enseignés est nettement améliorée ;
- les actions du DAS promeuvent l'insertion de l'école dans le quartier en améliorant la sécurité ambiante ;
- la communication non violente permet de réduire les tensions et conflits présents au sein de l'établissement scolaire ;
- l'école est perçue différemment par les enseignés ;
- ces projets aident les enseignants en dynamisant l'équipe éducative et en assurant une mission de coaching.

Depuis six ans que ce dispositif existe, une meilleure appréhension des projets est à constater au niveau des directions d'école. Le projet participe à l'ouverture de l'école vers l'extérieur. L'école accepte de partager le projet éducatif avec d'autres intervenants en confiance puisqu'elle reste promoteur du projet, et elle l'enrichit de la compétence des autres.

Le D.A.S. est complémentaire et permet de par sa flexibilité de répondre aux besoins des directions d'école . Le dispositif a généré des liens ou une certaine synergie avec les autorités communales et a permis des coordinations locales par rapport à cette problématique.

Par rapport au fait de viser à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, les projets du D.A.S. sont gratuits pour ces élèves, ils demandent une méthodologie en fonction du projet pédagogique de l'école ou de projet de l'équipe éducative que ce soient les enseignants ou les élèves eux-mêmes.

Le Dispositif reste très attentif au fait que ses actions sont complémentaires à ce qui se fait déjà sur le terrain et ne remplace nullement ce que les communautés mettent en place.

En conclusion, le DAS crée une dynamique autour de l'école. Et, in fine, c'est toujours l'école qui reste promoteur du projet, le fruit de son travail dépend de l'initiative du terrain.

Si, initialement, les objectifs du DAS visaient principalement à lutter contre les phénomènes de violence urbaine et le « broissage » des élèves, ils ont évolué avec le temps. Ils se concentrent maintenant sur deux grands axes : prévention dans l'enseignement primaire, prévention et remédiation dans l'enseignement secondaire ainsi que dans la lutte contre la violence.

Une dérive est apparue dans le fait qu'on a décelé que le décrochage intellectuel menait à un décrochage scolaire et il est plus difficile d'y remédier pour le DAS dans la mesure où il faudrait intervenir dans les temps scolaires qui est de la compétence de l'enseignement.

Pour cette année 293 projets ont été acceptés pour un montant d'1.510.000 euros.

Alors que nous avons démarré en 2000 avec 44 projets pour un montant de 700.000 FB.

Ceci montre le chemin parcouru.

Aujourd'hui 13.600 jeunes sont concernés par le dispositif.

Madame LABIAUX

## DES PROJETS DU DISPOSITIF D'ACCROCHAGE SCOLAIRE DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

- ❖ Projets réalisés dans des écoles fondamentales et secondaires de la région de Bruxelles - capitale

Projets réalisés depuis 2002 à l'école communale de STOCKEL  
Commune de Woluwe -Saint - Pierre.

### 1. Pourquoi avoir répondu au projet « DAS » (dispositif d'accrochage scolaire) ?

- ❖ Présentation de l'école

L'école est composée de 10 classes maternelles et de 13 classes primaires. Nous brassons +/- 550 élèves de différents milieux et cultures : enfants du quartier, enfants domiciliés à la Cité de l'amitié qui est une cité sociale et des enfants venant des communes néerlandophones et du Brabant Wallon.

Une école néerlandophone de +/- 150 élèves jouxte la nôtre et occupent la même cour de récréation.

- ❖ Difficultés rencontrées

L'heure du midi: tous les élèves de la section primaire (néerlandophone et francophone) restent dîner à l'école (420 élèves) .

Le réfectoire trop petit, nous oblige à organiser trois services. Et la cour de récréation est surchargée .

Le midi est un moment difficile , moment où l'on ressent de la tension qui mène à des conflits, de la violence et parfois des accidents dus au fait de la surpopulation dans la cour.

L'organisation des études : Nous organisons 6 études par jour qui regroupent chacune 25 à 30 élèves. Ce groupe de 25 élèves par étude ne permet pas aux élèves en difficulté et qui demandent une attention plus suivie d' être satisfaits.

Ces enfants ne rencontrent pas ou peu d'aide à la maison.

- ❖ Solutions existantes

Créations d'ateliers divers par le corps professoral mais ces ateliers étant payants et limités, tous les enfants ne peuvent y participer.

Le « DAS » a permis la création d'autres ateliers gratuits et qui seront ouverts en priorité aux élèves en difficulté sociale, comportementale et pédagogique.

## 2. Les projets « DAS »

### ❖ Atelier « aide pédagogique » organisé 3x par semaine

Les enfants qui sont prioritaires pour accéder à l'atelier « pédagogique » sont ceux qui n'ont pas d'aide à la maison , qui n'ont pas la possibilité d'être suivi .

Les enfants du premier degré pourront lire individuellement leur histoire ce qui renforce leur apprentissage en lecture .

Tous les élèves en difficulté pourront trouver une aide personnalisée , soutenue et encourageante pour réaliser leur travaux .

*Ce travail plus individuel est une aide précieuse pour ceux qui n'auraient pas saisi une matière précise .*

*Des explications complémentaires et spécifiques sont données aux enfants qui en ont besoin.*

Un respect du rythme de chacun , un encouragement ,un soutien et une confiance en soi qui s'installe, permettent aux élèves de raccrocher et de réussir leurs bilans voire leur année.

Il va de soi que des contacts réguliers avec le titulaire de ces enfants ont lieu.

### ❖ Atelier « Impro » organisé 2x par semaine

*Cet atelier est organisé pour les élèves de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaire et ouvert en priorité aux élèves qui ne peuvent accéder à un atelier payant.*

- aux élèves qui ont des difficultés d'expression orale ou ceux qui ont une crainte de parler en public

Le groupe est limité à 12 élèves et l'enfant doit s'y engager pour l'année scolaire entière.

Cet atelier sous forme de jeux de rôles permet aux élèves de s'exprimer et de s'épanouir.

Une solidarité s'installe dans le groupe. Le respect de chacun, la confiance en soi et la tolérance y sont travaillés à travers les différents jeux et scènes .

Un autre objectif poursuivi est l'expression claire et audible et ce par le travail de la voix.

Cet atelier permet de désengorger le réfectoire et fait prendre conscience aux élèves que les disputes n'arrangent rien et qu'il vaut mieux se parler.

## ❖ Atelier « bibliothèque » organisé 2x par semaine

Cet atelier est ouvert aux enfants de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> primaire, en priorité aux enfants qui n'ont pas l'occasion de fréquenter une bibliothèque publique avec leur famille.

Ces enfants ont la possibilité en groupe de +/- 12 de retrouver un moment de détente et de sérénité .

Ils peuvent écouter des histoires, découvrir des livres et le fonctionnement d'une bibliothèque.

Aussi , celui qui le désire peut lire un livre en tout ou en partie à ses camarades et aussi chercher de la documentation pour un travail, si cela s'avère nécessaire.

Les élèves découvrent l'imaginaire, le réel et le scientifique à travers les différents ouvrages présentés et lus. Ils prennent goût à la lecture et progressent dans leur apprentissage et leur vitesse de lecture.

## ❖ Conclusion

Les différents ateliers créés grâce au « DAS » et ceux organisés par l'école ont permis de désengorger la cour de récréation et le réfectoire, de donner la possibilité à tous les élèves qui le souhaitent à profiter d'un ou plusieurs moments de sérénité et de détente selon leurs besoins et souhaits.

De plus l'atelier « pédagogique » aide énormément les élèves qui ont plus de difficultés face aux apprentissages. .

Un seul souhait, est de pouvoir continuer.

Jacqueline DUBOIS